

« Carrière brisée », « carrière de l'immigrant » Le cas des Algériens installés à Montréal

Myriam Hachimi Alaoui

Volume 6, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012686ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/012686ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de Recherche Ethnicité et Société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (imprimé)

1499-044X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Alaoui, M. H. (2006). « Carrière brisée », « carrière de l'immigrant » : le cas des Algériens installés à Montréal. *Les Cahiers du Gres*, 6(1), 111–122.
<https://doi.org/10.7202/012686ar>

Résumé de l'article

Cet article s'inscrit dans une réflexion sur l'épreuve de l'exil à partir de l'expérience des Algériens exilés à Montréal à la suite de la guerre civile des années 1990. Ces Algériens constituent une population bien spécifique dans le sens où, bien insérés professionnellement dans leur société, ils n'avaient pas conçu de projet migratoire. Il s'agit de montrer ici en quoi l'intégration professionnelle peut être déterminante en vue du dépassement de l'épreuve de l'exil. Après avoir montré que les trajectoires professionnelles des Algériens en exil sont marquées, au moins les premières années, par une forte déqualification, nous dégagerons deux manières de vivre cette déqualification. Nous verrons que certains la vivent dans les termes du malheur, comme une « carrière brisée », et que d'autres la vivent sur un mode positif, comme une étape inhérente à une « carrière d'immigrant ». La mise en lumière de ces deux interprétations de l'exil relatives à l'insertion professionnelle permet de révéler les contraintes auxquelles doivent faire face les exilés pour intégrer le marché professionnel.

« CARRIÈRE BRISÉE », « CARRIÈRE DE L'IMMIGRANT ». LE CAS DES ALGÉRIENS INSTALLÉS À MONTRÉAL

Myriam Hachimi Alaoui

RÉSUMÉ / ABSTRACT

Cet article s'inscrit dans une réflexion sur l'épreuve de l'exil à partir de l'expérience des Algériens exilés à Montréal à la suite de la guerre civile des années 1990. Ces Algériens constituent une population bien spécifique dans le sens où, bien insérés professionnellement dans leur société, ils n'avaient pas conçu de projet migratoire. Il s'agit de montrer ici en quoi l'intégration professionnelle peut être déterminante en vue du dépassement de l'épreuve de l'exil. Après avoir montré que les trajectoires professionnelles des Algériens en exil sont marquées, au moins les premières années, par une forte déqualification, nous dégagerons deux manières de vivre cette déqualification. Nous verrons que certains la vivent dans les termes du malheur, comme une « carrière brisée », et que d'autres la vivent sur un mode positif, comme une étape inhérente à une « carrière d'immigrant ». La mise en lumière de ces deux interprétations de l'exil relatives à l'insertion professionnelle permet de révéler les contraintes auxquelles doivent faire face les exilés pour intégrer le marché professionnel.

This article is based on reflexions about the exile of Algerians living in Montreal from the 1990s onwards. These Algerians make up a specific population since they were all integrated into occupations before their departure and had no migration project. I aim to show the importance of professional integration for overcoming the ordeal of exile. On the one hand, the exiles' professional integration is characterized by deskilling (at least during the first years). On the other hand, two different ways of living this deskilling are observed: a "broken career" and an "immigrant career". These two different pathways reveal the pressure the exiles are faced with when they seek to integrate into the job market in Montreal.

Mots-clés : Exil, migration, Algérie, Canada, déqualification
Keywords: Exile, migration, Algeria, Canada, deskilling

L'EXIL, ENVISAGÉ SOUS LE JOUR DE L'ÉPREUVE, constitue une expérience radicale de la mise en question des identifications. Rupture dans les biographies individuelles, l'exil transforme la vie des individus en deux moments distincts entre lesquels le

sentiment de continuité cesse d'exister. La littérature sociologique montre comment ce basculement entre deux mondes peut être vécu de manière dramatique. Mais cette littérature révèle également que l'anéantissement par l'épreuve n'est pas un destin. Certains individus

parviennent à préserver des identifications cruciales et à conférer une dimension existentielle à l'épreuve (Herzlich 1975; Rostaing 1997; Schnapper 1994). Dans le cas plus spécifique de l'exil, le maintien du statut social s'avère un élément d'une grande importance pour surmonter l'épreuve. C'est à ce statut social que nous allons nous intéresser dans cet article en analysant des trajectoires professionnelles d'Algériens exilés à Montréal depuis les années quatre-vingt-dix.

Notre propos s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'épreuve de l'exil, engagée à la faveur de notre recherche doctorale et menée à travers une analyse comparée de l'exil algérien en France et au Québec. Dans cette étude, nous avons élaboré une typologie à deux termes des expériences vécues de l'épreuve : l'*exil subi* et l'*exil assumé*. Le premier type renvoie à une expérience de l'exil vécue dans les termes du malheur et du regret, tandis que le second renvoie à un dépassement de l'épreuve. Ces deux types d'expériences peuvent être compris à travers quatre dimensions : (1) la signification du départ et le rapport à l'Algérie, (2) l'intégration professionnelle, (3) le rapport aux installés¹ et (4) le rapport à soi².

C'est plus particulièrement la dimension de l'« intégration professionnelle » que nous allons aborder dans cet article, en nous basant exclusivement sur l'expérience des Algériens à Montréal. Notre objectif

sera de souligner en quoi l'intégration professionnelle des exilés algériens à Montréal peut être déterminante en vue du dépassement de l'épreuve. Après avoir analysé les contraintes auxquelles les exilés doivent faire face pour intégrer le marché de l'emploi, nous montrerons que ces mêmes contraintes peuvent être réinterprétées et vécues sur un mode positif lorsqu'elles sont appréhendées comme une étape inhérente à une « carrière d'immigrant ».

L'exil comme discontinuité des trajectoires

Notre propos s'appuie sur les données du volet québécois de notre recherche. Nous avons mené, entre 1999 et 2000, 45 entretiens (20 hommes et 25 femmes) auprès d'Algérien(ne)s qui se sont installés à Montréal entre les années 1994 et 1997. Notre échantillon est composé d'Algériens francophones³ issus des classes moyennes et aisées qui ont quitté leur pays à la suite des troubles politiques des années quatre-vingt-dix⁴. La majorité des personnes rencontrées sont nées pendant la guerre d'Algérie ou juste après l'indépendance⁵. Elles partagent le sentiment de faire partie d'une génération historique traversée par des expériences communes : une scolarisation en français, l'accès à des études supérieures à un moment où l'Algérie apparaissait encore auréolée de sa victorieuse guerre de libération et de son engagement dans la voie du socialisme⁶. Inscrits dans des trajectoires ascendantes, ces Algériens sont parvenus à des postes importants ou culturellement valorisants dans la

société algérienne. Tous étaient intégrés professionnellement avant leur départ. Parmi notre échantillon, on compte des médecins, des journalistes, des cadres, des universitaires, des professeurs, des ingénieurs et des individus œuvrant dans le champ de la culture.

Pris dans la tourmente de la guerre civile des années quatre-vingt-dix, nombre d'entre eux sont partis dans l'urgence. Le Canada est apparu comme la destination la plus accessible à ces Algériens menacés par l'intégrisme musulman en raison de la possibilité d'y obtenir la protection du statut de réfugié ou d'être accepté comme *résident permanent*⁷. Jusqu'alors, ces Algériens, bien insérés dans leur société, n'avaient pas conçu de projet migratoire, ce qui constitue une spécificité de cette population. Pour eux, la migration représentait seulement un *moyen* de quitter l'Algérie et non une *fin* en soi. En d'autres termes, la finalité ne résidait pas dans le projet d'une autre vie; ce qui primait, c'était la nécessité impérieuse de partir d'Algérie. Ce départ a imposé une succession de ruptures (politique, temporelle et identitaire) qui ont irrémédiablement marqué les biographies individuelles de leur empreinte. Pour reprendre l'éloquente formule d'un enquêté : les exilés se trouvent dans une situation où ils « *n'ont plus l'avenir qu'ils avaient* ».

Un certain confinement immigrant

Conformément à ses objectifs de peuplement, le Canada permet aux collectivités migrantes de se construire un

destin canadien. Dans cette perspective, le gouvernement a institué un ensemble d'organismes, afin de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants. La politique multiculturelle officielle du pays promeut les actions visant à cerner les besoins spécifiques des collectivités migrantes. Le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), devenu depuis 2004 le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), gère des programmes d'aide financière pour l'accueil et l'aide à l'établissement des nouveaux arrivants (MRCI 2002). Au Québec, à l'époque de l'enquête, on comptait plus d'une centaine d'associations subventionnées par le Ministère. Ces organismes communautaires destinés aux nouveaux arrivants constituent des espaces de transition censés faciliter leur intégration dans la société canadienne. L'accueil consiste généralement à « soutenir le nouvel arrivant dans ses premiers contacts avec la société d'accueil. Cela concerne notamment la recherche du logement, l'apprentissage de la langue, la recherche d'emploi, la scolarisation des enfants et l'orientation dans une société avec laquelle on n'est pas familier » (Reichold 1999 : 474). Cette aide est considérée comme une « étape cruciale dans le cheminement d'une personne immigrante, [et] s'avère déterminante pour une intégration réussie à plus long terme dans sa nouvelle société » (*ibid.*).

Cependant, l'expérience des Algériens montre que ces dispositifs n'ont pas toujours les effets escomptés.

En réalité peu d'exilés sont parvenus à une insertion professionnelle à la mesure de leurs compétences. Moins qu'une porte d'entrée dans la société d'installation, ces associations apparaissent plutôt comme le lieu d'un certain confinement « immigrant ». L'idéologie pluraliste et les mesures inspirées par la politique du multiculturalisme ne sont pas toujours perçues par les intéressés eux-mêmes comme des moyens d'inclusion. D'aucuns vont jusqu'à les considérer comme des actions qui renforcent la distinction entre les « immigrants » et les « Québécois ». C'est ainsi que Mme Chumch⁸ nous confiait : « *Quand je suis arrivée, j'ai commencé à fréquenter plein de petits organismes destinés aux immigrants et ça a été une déception.... Tu voyais plein de Latinos à qui on donnait des cours de français, on te proposait ceci, cela, on te dit 'on respecte ton identité' mais, en fait, on est en vase clos.* » (Née en 1953, cadre dans un ministère en Algérie, installée à Montréal depuis 1994, inscrite à l'université au doctorat).

Parfois, c'est le fonctionnement même de ces organismes qui est mis en question. Des exilés les perçoivent comme un marché en soi qui se nourrit d'immigrants en même temps que les immigrants le nourrissent. En effet, l'existence de ces services destinés aux immigrants est largement dépendante des financements du Ministère. Pour obtenir leur renouvellement et continuer d'exister, ils doivent justifier d'un nombre conséquent d'immigrants passés par leurs locaux. C'est ainsi que dans le

jargon associatif, on parle d'une « clientèle ethnique ». Monsieur Kader nous confiait : « *Je suis passé par des clubs de l'emploi mais ça n'a rien donné, car j'étais surqualifié. C'est une grosse arnaque, parce que l'immigration, c'est une source de revenus pour le Québec. C'est incroyable le nombre de personnes qui vivent sur le dos de l'immigration. C'est bien simple, si demain ils arrêtent l'immigration, il y aura des milliers de postes au chômage, des centaines d'avocats. Le centre Guy Favreau est uniquement pour nous les immigrants.* » (Né en 1947, médecin, installé à Montréal depuis 1997, caissier).

Certains de ces Algériens ont été sollicités pour s'investir à titre de bénévoles au sein de ces structures d'aide aux immigrants. D'autres se sont vus proposer des emplois au sein même de ces organismes. Mais il s'agit souvent d'emplois précaires, les contrats étant d'une durée limitée et les salaires peu élevés. Après avoir été « bénéficiaires » de ces services, ils se trouvent donc à leur tour inclus en leur sein comme « employés », mais toujours temporairement. À l'issue de leurs contrats, ils redeviennent « demandeurs ». Ainsi, la frontière entre l'un et l'autre statut est ténue.

Le manque de reconnaissance

Ces filières d'entrée dans le monde du travail ne parviennent pas à protéger les exilés des barrières institutionnelles qui les conduisent à une déqualification systématique. Cette déqualification s'explique par trois facteurs principaux :

la sous-évaluation des diplômes acquis à l'étranger, l'exigence d'une expérience de travail canadienne et les barrières érigées par les corporations professionnelles. Même les immigrants les plus qualifiés, au regard des critères de sélection définis par la politique d'immigration, pâtissent de ces entraves (Couton 2002). La situation est encore plus difficile pour les médecins (Nedelcu 2005). En 2003, malgré une pénurie de 1 500 médecins, près de 200 docteurs de l'Association des médecins étrangers du Québec ne pouvaient toujours pas exercer leur profession (Hein 2003).

Dans le cadre de notre enquête, nous avons rencontré neuf médecins : un spécialiste en gynécologie, un spécialiste en radiologie, un spécialiste en psychiatrie et six médecins généralistes. Aucun d'entre eux n'a effectué les démarches pour accéder à la corporation des médecins. Même pour les plus motivés, l'exercice est périlleux en raison de la difficulté et de l'incohérence des procédures. On peut isoler trois principaux obstacles à l'accès aux ordres professionnels. Le premier est relatif au manque de concertation entre les ordres professionnels et les institutions d'enseignement. Pour être reconnus par l'ordre professionnel, les cours dispensés par ces institutions doivent respecter un minimum d'unités d'enseignement. Or, il arrive que l'institution d'enseignement refuse d'accepter un étudiant qui ne s'inscrit pas au programme complet. Le deuxième obstacle tient à la pénurie de formations. Enfin, le troisième renvoie aux exigences supplémentaires que

décident les ordres (Chanoux 2003)⁹.

Au-delà de ces difficultés, les incertitudes inhérentes à la compétition sont démultipliées par l'âge des exilés, facteur qui accroît les enjeux d'une nouvelle mise à l'épreuve. En effet, la dimension générationnelle joue un rôle important dans les trajectoires professionnelles en exil¹⁰. Les exilés se sont installés à Montréal alors qu'ils avaient déjà une quarantaine d'années, en plus de leur méconnaissance des mécanismes du marché du travail canadien, peu d'entre eux bénéficiaient de l'appui de réseaux professionnels. De plus, s'immerger dans le monde étudiantin, après des années de pratique, ne va pas de soi. Devenus praticiens, ces Algériens ont transformé la théorie et les connaissances scientifiques acquises lors de leur formation initiale en une technique et un savoir-faire. L'expérience consolidée par des années de pratique a pris le dessus sur la connaissance livresque et théorique. De fait, la compétition avec des étudiants, de surcroît plus jeunes, leur semble inégale. C'est ce que souligne M. Mourad : « *C'est très difficile parce qu'on vous interroge sur toute la médecine. Imaginez, j'ai 53 ans, j'ai terminé mes études il y a trente ans et je pense que j'étais un bon médecin. Mais là, c'est comme si on demandait à un très bon conducteur de passer le code. Et même...* » (Né en 1949, médecin, installé à Montréal depuis 1996, à la recherche d'un emploi).

Trop âgés pour être compétitifs dans un monde professionnel qui valorise la

jeunesse, trop jeunes pour être des retraités, certains d'entre eux expérimentent le sentiment de leur finitude et font le deuil d'une carrière professionnelle. Seule la perspective de la réussite de leurs enfants rend l'exil supportable. C'est ainsi que M. Ben nous racontait le deuil de son avenir professionnel : « *Les enfants sont très bien ici, c'est leur vie, ils sont mieux ici. On a fait ça pour eux, ils doivent en tirer profit. Nous, on a tout perdu, on n'a même pas achevé notre carrière qui aurait pu nous permettre une retraite. Pour nous, c'est le gros point d'interrogation.* » (Né en 1945, médecin spécialiste, installé à Montréal depuis 1997, inscrit à l'université en sciences infirmières).

Une intégration professionnelle précaire

Ces exilés connaissent des trajectoires professionnelles précaires : déclassement social, contrats courts et insatisfaction dans l'emploi. Certains d'entre eux se sentent prisonniers d'un cercle, fait d'une succession de « petits jobs », dont ils ne parviennent pas à s'extraire. C'est ainsi que M. Omar retraçait sa trajectoire : « *J'ai été vendeur de frites, j'ai travaillé dans une usine, j'ai aussi été plongeur. Mais je ne veux plus faire de petits boulots minables, ça me tue, je suis très mal.* » (Né en 1953, réalisateur, installé à Montréal depuis 1994, à la recherche d'un emploi).

L'exil bouleverse les temporalités sociales, car il intervient dans la vie des personnes à un moment où leurs

aspirations professionnelles avaient été atteintes. Plutôt que de jouir de leurs effets, ces exilés ont été contraints de partir alors que la retraite constituait leur horizon le plus proche. « *Et il y a l'âge aussi... On part à 20 ou 30 ans. 20 ans après, c'est l'âge où nos enfants sont des adultes. À cet âge-là, on pense normalement à la retraite. Donc, ça a été assez difficile sur le plan de la remise en question, sur le plan du statut social parce qu'on redémarre à zéro. Ma femme surtout l'a très mal pris!* » (M. Ben, né en 1945, médecin spécialiste, installé à Montréal depuis 1997, inscrit à l'université en sciences infirmières).

Les pertes consécutives à l'exil font du maintien d'un statut social un élément crucial de la maîtrise de l'épreuve, de sorte que la mobilité sociale descendante se vit de manière douloureuse. Dans le cas spécifique de l'exil des Algériens, ce sont toutes leurs attentes et leurs projections dans l'avenir liées à une trajectoire professionnelle qui est mises en question. Précarité, chômage, emplois déqualifiés sont autant de nouvelles expériences qui leur assignent une condition sociale inédite qu'ils n'acceptent guère. Dans le cadre restreint de notre échantillon, seulement un exilé, journaliste, a fait l'expérience du chômage avant l'exil. En effet, le directeur de la radio pour laquelle il travaillait lui a imposé de censurer une phrase d'un reportage qui lui tenait à cœur. Il a refusé et a quitté la radio. Dans ce cas de figure, le chômage n'a cependant pas eu le sens déqualifiant habituel; au contraire, il est ressorti grandi de cette épreuve et a pu réintégrer

la radio quelques mois plus tard. Ainsi, à l'exception de ce dernier, nos interviewés n'ont jamais connu l'inactivité professionnelle. Le chômage et le déclassement social constituent des apprentissages douloureux, des blessures qui touchent au sentiment même de leur dignité. En témoignent les propos de Mme Hind : « *Au début, je me disais, pourvu que je vive, je suis prête à faire n'importe quoi. J'étais prête à le faire, j'ai pris des journaux, j'ai regardé les petites annonces. [...] C'est vrai que, quand tu arrives, tu as un tout autre état d'esprit, tu es prête à tout! Mais réellement, tu n'es pas n'importe qui, c'est ça l'identité de quelqu'un, c'est qu'il n'est pas n'importe qui! Donc, tu ne peux pas faire n'importe quoi en n'étant pas n'importe qui. [...] Mais non! J'ai un passé, un vécu, et j'ai un capital de connaissances et de compétences et, maintenant, si je ne peux pas mettre en application ce capital, quelle est ma place dans la société?* » (Née en 1944, médecin, exilée à Montréal depuis 1994, à la recherche d'un emploi).

La perte de visibilité sociale fait émerger les sentiments de discrédit, de perte de confiance et de dévalorisation. L'accumulation des déceptions consécutives à ces trajectoires professionnelles précaires fragilise la confiance en leurs propres capacités jusqu'à insuffler une dynamique de l'échec. M. Mouma raconte avec beaucoup d'amertume un cercle vicieux : « *Je suis arrivé et j'ai vécu une série d'échecs. Ça fait très longtemps que je n'ai pas gagné quoi que ce soit. J'ai essayé de trouver du travail, ce n'est pas*

possible. Le seul petit boulot que j'ai eu, je ne me suis pas entendu avec les Québécois. Ici, je me sens exilé, je ne me sens pas bien, je suis vraiment étranger. Je vais peut-être recommencer les études, parce que je ne sais pas faire de l'argent. Ça ne plaît à personne, mais... Ce qui me reste c'est m'endetter encore plus mais je m'en fiche. » (Né en 1966, journaliste, installé à Montréal depuis 1996, à la recherche d'un emploi).

En Algérie, le statut social des exilés leur assurait une reconnaissance au niveau familial et à l'échelle de la société toute entière. La perte du statut fragilise les fondations autour desquelles se constituait leur identification sociale. Ces Algériens ont le sentiment de faire l'expérience d'une « carrière brisée » qui rend difficile le dépassement de l'épreuve de l'exil. La « carrière brisée » conduit à des remises en question et fait surgir le sentiment amer du regret et de la peine perdue. Mme Hind nous confiait : « *Quand tu repenses aux sept années universitaires, aux quatre années de spécialité, ça fait beaucoup d'années d'études. J'ai terminé j'avais 33 ans, tu te dis "Mince, tout ça est parti! Parce que j'ai changé de pays ça n'existe plus", [...] Je suis mal, des fois je me dis : "Je vais faire autre chose", mais quoi? Me réorienter dans un autre domaine?! Mais où? Quoi? Je n'ai rien d'autre, aucune compétence. Qu'est-ce que je peux faire? Faire la cuisine? Garder des enfants? Faire des ménages? Je ne sais rien faire d'autre que la médecine! [...] Actuellement, je suis dans cet état d'esprit, je ne me vois pas continuer à*

vivre ici dans cette situation. C'est dégradant, c'est tout ce que tu veux, ici, je régresse. Ce n'est même pas de la stagnation, c'est de la régression. » (Née en 1944, médecin, exilée à Montréal depuis 1994, à la recherche d'un emploi). Le sentiment de la carrière brisée est plus fréquemment vécu par les Algériens venus en tant que revendicateurs du statut de réfugié. Ces derniers se sentent dépossédés du choix de leur destinée, ce qui rend difficile le renversement du sens de l'épreuve. Ils ont le sentiment d'avoir perdu le statut d'auteur de leur propre histoire.

La carrière de l'immigrant

Les expériences de la déqualification et du déclassement social ne sont pas vécues de la même manière par l'ensemble des exilés. Si, comme nous venons de le voir, certains les ressentent en termes de disqualification, d'autres traduisent ces expériences de manière toute autre (Paugam 2002). Pour ces derniers, la déqualification, le déclassement social, le passage par des organismes d'entraide professionnelle et la formation sont autant d'étapes inhérentes à une carrière d'immigrant.

Un cheminement balisé par des étapes

Le mythe canadien, celui d'un pays d'immigration, a des effets réels sur la signification que les exilés attribuent à leur expérience. Ces exilés ont l'opportunité de puiser dans la mythologie d'un « pays peuplé d'immigrants » les motifs de croire en la légitimité de leur présence. Leur

inscription dans le pays est à ce point assumée qu'elle est, tout au plus, différenciée des générations précédentes de migrants par le mode de transport emprunté. Comme l'expriment plusieurs de nos interviewés : « *Eux, ils sont venus par bateau, nous, on est venu par avion* ». En somme, l'identification à la catégorie d'« immigrant » rend acceptable l'idée d'une nouvelle socialisation dans le pays d'installation.

Lorsqu'il est interprété comme une étape inhérente au parcours de l'immigrant, le déclassement social n'altère pas l'estime de soi. Dès lors, c'est à l'intérieur d'un chemin étroitement balisé par l'État, au moyen d'institutions et de règlements, que des exilés interprètent leur trajectoire professionnelle. Dès les premiers jours de leur installation au Canada, les exilés peuvent s'inscrire dans une structure administrative qui leur offre des services chargés de les intégrer professionnellement. Prenons l'exemple des revendicateurs du statut de réfugié. Ces derniers peuvent bénéficier d'une aide financière, la démarche étant la suivante : après avoir déposé une demande d'asile auprès de Citoyenneté et immigration Canada, une fois leur demande jugée favorable, une attestation d'identité leur est attribuée, qui permet à son tour de percevoir une aide financière. À l'occasion de cette demande d'aide financière, ils sont invités à signer un plan d'action qui prouve leur volonté de participer à une des mesures de développement de l'employabilité prévue par la Loi sur la sécurité du revenu. Ainsi que le souligne

Christopher McAll, « par la force des choses, ils sont rapidement intégrés dans toute une série de rapports sociaux où ils sont liés, par contrat, à d'autres acteurs. » (McAll 1996).

Cette prise en charge revêt une dimension rassurante, car elle permet la projection d'une trajectoire balisée par des étapes. Parmi celles-ci : le passage par les clubs de recherche d'emploi. Si d'aucuns sont sceptiques quant à leur efficacité réelle pour trouver un emploi, d'autres soulignent leur bénéfice en termes de possibilités de rencontres. Autre étape de la « carrière de l'immigrant » : la fréquentation des centres communautaires qui constituent des espaces d'échanges d'informations et de sociabilité. Certains y ont également cherché des opportunités d'emploi. C'est ainsi que Mme Selma s'est d'emblée insérée dans le milieu communautaire : « *J'allais à toutes les rencontres des organismes et c'est comme ça que j'ai fait la connaissance du CSAI (Centre social d'aide aux immigrants) [...] Un jour, sœur Christine est malade et ils ont pensé à moi, j'ai travaillé pendant 5 mois, et puis elle a pris sa retraite [...] et puis ils m'ont demandé de la remplacer.* (Née en 1955, psychologue et universitaire, installée à Montréal depuis 1996, employée dans un centre communautaire). Néanmoins, rares sont ceux qui connaissent une stabilité d'emploi. C'est pourquoi certains exilés, à la recherche d'une situation plus assurée, s'engagent dans une autre étape : une formation québécoise. Dans cette perspective, la reconversion de leurs compétences professionnelles est vécue de manière positive,

comme une porte d'accès au marché du travail. Ainsi, les exilés réinterprètent les aléas d'une trajectoire professionnelle comme une épreuve « normale », inhérente à la carrière d'immigrant.

Poursuivre sa carrière en exil

Même s'ils sont peu nombreux, certains exilés¹¹ ont réussi à préserver leur statut professionnel au Canada. Il s'agit plus particulièrement de ceux qui exerçaient des emplois facilement transposables dans la société d'installation. En effet, l'intégration professionnelle dépend largement du type de profession exercée en Algérie. Les professions dont les compétences dépendent davantage d'un capital culturel que d'un capital technique sont plus difficilement transposables en exil.

Dans le cadre restreint de notre échantillon, le cas le plus typique est celui des informaticiens. Certes, leur intégration au monde du travail n'est pas immédiate; confrontés à l'exigence d'une expérience professionnelle canadienne et à la non-reconnaissance de leurs diplômes, ils doivent, eux aussi, faire reconnaître leurs compétences. Pour eux, d'ailleurs, la première confrontation avec le marché du travail est généralement marquée par la déception. Mais, le temps de la désillusion passé, ils construisent, assez rapidement, un projet d'insertion, en passant par une formation bien ciblée, et réussissent ainsi à entrer dans des milieux professionnels proches de ceux qui leur étaient familiers avant l'exil. Conscients et confiants quant à leurs

compétences, ils sont persuadés, sinon de recouvrer leur statut, au moins de rester proches de leur milieu professionnel d'origine. C'est ainsi que M. Kamaï, ingénieur en informatique, après avoir essuyé de nombreux refus d'embauche, a entamé une formation : *« Moi, j'ai décidé de faire une formation qui ne m'a pas servi directement, mais qui a été très productive indirectement. On s'est dit, "Il est motivé, il veut faire des choses", et à partir du moment où j'ai fait cette formation ça a été différent. J'ai mis huit mois avant de travailler, pour quelqu'un qui a toujours travaillé, c'est très très long. Tu passes par toutes les phases, sauf que moi je suis optimiste, je savais que ça viendrait. »* (Né en 1952, informaticien, installé à Montréal depuis 1996, consultant en informatique).

Les spécificités du marché du travail nord-américain leur servent d'arguments pour rationaliser les périodes d'inactivité - situations fréquentes propres au marché même de l'emploi - évoquées dans les termes de l'apprentissage. Ces exilés ont tendance à interpréter l'épreuve de l'exil comme une épreuve qui relève de la logique de la compétition. Ils reprennent le langage du nouveau capitalisme : « performance », « reconversion », « flexibilité » et usent de ces termes pour définir leur trajectoire biographique. De fait, leur expérience s'inscrit selon eux, non pas dans la tragédie algérienne, mais dans un nouvel état du monde, fait de départs et de ruptures, autant d'épreuves caractéristiques des sociétés contemporaines.

Conclusion

À partir de trajectoires professionnelles marquées, pour la plupart, par une forte déqualification, deux interprétations de ces cheminements se dessinent : celle de la « carrière brisée », et celle de la « carrière d'immigrant ». Ces deux interprétations ne se confondent pas avec des types de trajectoires particulières car elles dépendent de trois autres dimensions - mentionnées dans l'introduction - à partir desquelles le vécu de l'exil prend véritablement son sens : la signification du départ, le rapport aux installés et le rapport à soi. C'est ce qui explique qu'une trajectoire professionnelle objectivement précaire puisse être vécue dans des termes autres que ceux de la disqualification.

À l'issue de ce travail, il apparaît nécessaire de prolonger l'enquête pour mieux comprendre comment ces deux interprétations des trajectoires professionnelles évoluent avec le temps. Il convient notamment de se demander *si* et *comment* on peut sortir de la carrière d'immigrant, étant bien entendu qu'elle marque un moment décisif pour l'insertion professionnelle, mais qu'elle ne saurait continuer de recouvrir ce rôle positif si elle se perpétue à l'indéfini. Au demeurant, comment ne pas rester perplexe devant le caractère paradoxal de cette situation? Alors même que le haut degré de qualification de ces Algériens est considéré au plan institutionnel comme un véritable atout qui vient justifier leur installation, cette même expérience professionnelle

s'avère, dans les faits, non utilisée, voire complètement niée, une fois l'installation réalisée. De ce point de vue, la mise en lumière des deux interprétations de l'exil relatives à l'insertion professionnelle s'avère une étape instructive pour répondre à de telles interrogations, en ce qu'elle permet de révéler les contraintes auxquelles doivent faire face les exilés pour intégrer le marché professionnel.

Notes

¹ Nous empruntons le terme « installé » à Norbert Elias (1997). Cette terminologie nous a semblé la plus neutre pour désigner à la fois les natifs des sociétés d'installation et ceux qui y sont établis de longue date, au point d'en avoir épousé les us et coutumes.

² Cette construction typologique ne se confond pas avec une lecture causale et encore moins déterministe de la situation des Algériens en exil. Bien au contraire, ces dimensions à l'œuvre dans l'expérience de l'exil sont diversement travaillées par les caractéristiques structurelles des sociétés canadienne et française ainsi que par la façon dont les exilés réinterprètent les contraintes de ces sociétés.

³ Lorsque, en tant que sociologue, nous parlons de « francophone », nous n'entendons pas un simple clivage de langue. Si la dichotomie restait linguistique, elle serait terriblement restrictive, car on trouve en Algérie des locuteurs d'expression arabe usagers de la langue française et des locuteurs d'expression française usagers de la langue arabe. Les uns comme les autres ne s'inscrivent aucunement dans les catégories d'arabophonie ou de francophonie et s'y identifient encore moins (Seeba 1996). En effet, l'Algérie, comme l'ensemble des pays du Maghreb, s'inscrit sur un registre de plusieurs langues et les pratiques linguistiques des Algériens se distinguent souvent par le passage des unes aux autres. Plus généralement, à des degrés divers, tous les Algériens sont bilingues, voire trilingues (arabe, algérien, berbère). Par convention, nous désignons comme « francophones », ceux pour qui la langue française participe de leur construction identitaire. Nous appelons « arabophones », ceux pour qui le français est instrumentalisé, il est une langue étrangère sans impliquer d'intériorisation identitaire – du moins est-ce vécu

ainsi.

⁴ Notre échantillon se compose d'« immigrants reçus » (30) et d'individus acceptés comme « réfugiés » (15). Cette population, francophone, intégrée professionnellement en Algérie et partie sous l'effet de la contrainte, n'épuise assurément pas la réalité de l'exil de tous les Algériens durant les années quatre-vingt-dix. Mais, dans le cadre d'une enquête qualitative, nous avons fait le choix d'une population homogène pour éviter la simple description de portraits.

⁵ Rappelons que c'est à l'issue d'une guerre qui a duré huit années, de 1954 à 1962, que l'Algérie a acquis son indépendance.

⁶ Au moment de l'enquête, sur les 45 personnes rencontrées, on compte : 6 personnes âgées de 35 à 40 ans, 15 de 40 à 45 ans, 18 de 45 à 50 ans, et enfin, 6 de 50 ans et plus.

⁷ En 1994, l'Algérie est passée au premier rang des pays sources de demandes d'asile au Québec. Durant le seul mois de novembre 1994, il y aurait eu plus de 1000 demandes, sans compter les réfugiés. Ce potentiel a continué de s'accroître en raison du resserrement des frontières européennes, et plus particulièrement de celles de la France. Depuis 1995, l'Algérie fait partie des dix principaux pays dont les ressortissants sont les plus nombreux au Québec. Alors qu'en 1996, le nombre d'admissions de migrants algériens était de 1794, il est passé à 3093 en 2002 et à 3303 en 2004 (MICC 2005a).

⁸ Tous les noms cités sont des pseudonymes.

⁹ Depuis quelques années on note une volonté affichée par le gouvernement du Québec de rendre plus accessible aux immigrants les professions et les métiers réglementés (MICC 2005b).

¹⁰ Cf. note numéro 6.

¹¹ À l'époque de l'enquête, 8 exilés sur 45 avaient retrouvé leur statut tandis que 8 autres étaient engagés dans des formations professionnelles.

Bibliographie

- Chanoux, P., 2003. « La reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes », *Vivre ensemble*, vol. 11, n° 38, automne-hiver, p. 24.
- Couton, P., 2002. « Immigrants hautement qualifiés : questions et tendances récentes », *ISUMA*, vol. 3, n° 2. Lien Internet : www.isuma.net/v03n02/couton/couton_f.shtml.

- Elias, N., 1997 [1965]. *Logiques de l'exclusion*. Paris, Fayard, 278 p.
- Hein, I., 2003. «Médecins étrangers au chômage», *Alternatives*, vol. 9, n° 5. Lien Internet : www.alternatives.ca/article363.html
- Herzlich, C., 1975 [1969]. *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*. Paris, Mouton La Haye, 210 p.
- McAll, C., 1996. *Les Requérants du statut de réfugié au Québec. Un nouvel espace de marginalité ?* Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 142 p.
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), 2005a. *Tableaux sur l'immigration au Québec 2000-2004*. Lien Internet : www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/Immigration_Quebec_2000-2004.pdf
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), 2005b. *Projet visant à faciliter l'accès aux professions et métiers réglementés mis en œuvre par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et ses partenaires*. Lien Internet : www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/AccesProfessionsMetiers_Projet200506.pdf
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), 2002. *Rapport annuel 2000-2001*. Les Publications du Québec.
- Nedelcu, M., 2005. «Stratégies de migration et d'accès au marché du travail des professionnelles roumaines à Toronto : rapports de genre et nouvelles dynamiques migratoires», *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, n° 1, p. 77-106.
- Paugam, S., 2002 [1991]. *La Disqualification sociale*. Paris, PUF, 254 p.
- Reichold, S., 1999. «Le rôle et l'action des organismes communautaires dans l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées et immigrantes au Québec», in M. McAndrew, A.-C. Decouflé et C. Cicéri (dir.), *Les politiques d'immigration et d'intégration au Canada et en France : analyses comparées et perspectives de recherche*. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité de la France, Conseil de recherches en sciences humaines au Canada, p. 469-483
- Rostaing, C., 1997. *La Relation carcérale. Identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes*. Paris, PUF, 331 p.
- Schnapper, D., 1994 [1981]. *L'épreuve du chômage*. Paris, Gallimard, 222 p.
- Seeba, R., 1996. «L'Algérie et la langue française : une altérité partagée», *Confluences Méditerranée*, n° 19, p. 60-66.
-